Formation des membres du CSE - Partie SSCT | FDS006

A qui s'adresse cette formation : Prérequis

Membres du CSE Aucun

Durée: 35 heures (5 jours) – possibilité de découper en 3 jours puis 2 jours

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Prendre la dimension du rôle et des attributions de la commission sur le champ de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de travail (SSCT)
- Prendre conscience des enjeux juridiques et économiques de la prévention
- Intégrer les missions et pratiques SSCT liées à la santé physique et mentale
- Acquérir les connaissances de base nécessaires pour mener à bien les missions : pénibilité, risques psychosociaux & Troubles Musculo squelettiques
- Développer son aptitude à déceler et à évaluer les risques professionnels
- Développer sa capacité à analyser les accidents, les maladies professionnelles et mettre en place un plan d'actions
- Participer activement et efficacement au bon fonctionnement de l'instance
- Déterminer les actions appropriées auprès des différents interlocuteurs

Le contenu et le programme seront aménagés en fonction des besoins précisément définis

CONTENU PEDAGOGIQUE

Composition, rôle, moyens et fonctionnement

- Champ d'application et composition
- Les différentes Missions Santé Sécurité et conditions de travail de l'élu
- Les moyens : heures de délégation, recours à expert, informations et formations, protection, l'utilisation de la visioconférence, etc...
- L'utilisation de la visioconférence
- Les réunions y compris l'ordre du jour et les délais de consultation
- Le règlement intérieur de l'instance (obligatoire)

Les enjeux juridiques et économiques de la prévention

La culture sécurité

- L'organisation de la sécurité
- Accidents du travail et maladies professionnelles
- Les acteurs internes et externes

L'analyse des accidents et la mise en place d'un plan d'action

Quel type d'accident analyser ? ; utilisation du crédit d'heure ; comment être prévenu qu'un accident a eu lieu ? ; quand mener l'enquête ? ; auprès de qui mener l'enquête ? ; comment mener l'enquête ? ; le recueil des faits ; la construction de l'arbre des causes ; choix des cibles de prévention ; les critères de choix ; la mise en place d'un plan d'action

L'analyse à priori des risques : anticiper les accidents

Les statistiques d'accident ; l'exploitation des registres (cahier d'infirmerie ou de premiers soins ; les fiches de remontée d'informations ; l'information et la communication sur les situations à risques, sur les formations appropriées

L'observation des postes de travail et solutions aux difficultés rencontrées

- La démarche d'évaluation des risques professionnels, la détection des situations à risques (y compris la pénibilité, les risques psychosociaux et les troubles musculosquelettiques); la hiérarchisation des risques et la mise en place des modes de prévention
- L'amélioration (vers qui et pourquoi) ; les critères de choix ; présenter le résultat à la direction, comment convaincre ? ; cas concret (visite ou vidéo)

Compléter son registre d'actions de manière stratégique : le plan d'actions en matière de santé, sécurité et conditions de travail

- Quels problèmes traiter ?
- Trouver leur origine pour mieux les traiter
- X Quels indicateurs utiliser?
- Quel but et quels objectifs se fixer ?
- X Quel délai ?

Réflexion en groupe : comment procéder demain pour agir au CSE après cette formation ?

Le Formateur

Formation préparée et animée par un formateur sélectionné pour son expertise et son expérience de la promotion de la santé et du bien-être au travail. Formés et spécialisés dans la mise place de procédures de prévention en matière de santé et sécurité et des risques psycho-sociaux, nos formateurs ont de nombreuses années d'expérience d'animation d'actions de conseil et de formation.

Moyens pédagogiques et techniques

- En complément du présentiel : accès personnel à notre espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM » contenant les modalités d'organisation
- Documents supports de formation projetés.
- L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et « ouverture à de nouvelles pratiques
- Pour faciliter l'appropriation des sujets, le formateur combine un ensemble de modalités pédagogiques. L'accent est mis sur l'interactivité et l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements.
- Apports théorique et pratiques : expérience concrète, observation, travaux de réflexion et débats à partir des cas présentés par les participants.
- Visite du site
- Expérimentation par des mises en situation, temps de synthèse pour s'approprier des solutions qui correspondent à son contexte.
- Les exemples et exercices sont choisis parmi des situations issues du vécu de l'apprenant.
- Possibilité de poser des questions au formateur via l'espace numérique ou par téléphone

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

- Questionnaire en ligne des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module
- Une évaluation à chaud à l'issue de la session (tour de table et questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)
- Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation
 : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques
- Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien : Plan d'action personnel de mise en pratique à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation
- Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables : des questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours
- Emargement numérique
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction.

Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique oud'une aide adaptée. Dans ce cas, contactez-nous afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques.